

## Avis

Le 26 mai 2006

Pour diffusion immédiate

### **Nouvelles mises en garde à propos de troubles cardiaques rares associés aux médicaments pour traiter le THADA**

**OTTAWA** - Santé Canada a modifié les renseignements d'ordonnance et les renseignements concernant le patient qui s'appliquent à tous les médicaments utilisés pour contrôler le THADA (trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention) et avise les Canadiens de ne pas utiliser ces médicaments s'ils souffrent d'hypertension artérielle, d'artériosclérose ou d'hyperthyroïdie, ou encore d'une maladie ou d'une anomalie cardiaque.

Les nouveaux renseignements d'ordonnance et les renseignements concernant le patient s'appliquent aux adultes et aux enfants.

Des étiquettes normalisées qui font état de risques de troubles cardiaques rares et de nouvelles recommandations destinées aux médecins s'ajoutent aux renseignements d'ordonnance pour les médicaments suivants et pour tout produit contenant ces médicaments :

<b>ADDERALL XR®</b>	libération prolongée de sels mixtes d'amphétamine
<b>ATTENADE™</b>	dextrométhylphénidate [approuvé par Santé Canada, mais non commercialisé au Canada]
<b>BIPHENTIN®</b>	libération contrôlée de méthylphénidate [approuvé par Santé Canada, mais non commercialisé au Canada]
<b>CONCERTAâ</b>	libération prolongée de méthylphénidate
<b>DEXEDRINE®</b>	dextroamphétamine
<b>RITALIN®</b>	méthylphénidate
<b>RITALIN SR®</b>	(libération prolongée de méthylphénidate)
<b>STRATTERA®</b>	atomoxetine

â est une marque déposée utilisée sous licence par Janssen-Ortho Inc.

Lorsqu'ils sont utilisés selon les indications, les médicaments pour traiter le THADA sont habituellement inoffensifs et bénéfiques. Il est préférable de consulter un médecin au sujet de l'un ou l'autre de ces médicaments.

Avant de prendre un de ces médicaments, le patient doit aviser son médecin s'il s'adonne à des activités ou exercices ardues, s'il prend d'autres médicaments pour traiter le THADA, s'il souffre de troubles cardiaques ou s'il y a des antécédents d'accident vasculaire cérébral dans la famille. Santé Canada insiste sur le fait que le patient ne doit pas cesser de prendre un médicament pour traiter le THADA sans d'abord consulter son médecin.

Tous les médicaments pour traiter le THADA stimulent le cœur et les vaisseaux sanguins (système cardiovasculaire). Les effets sont habituellement faibles ou modérés, mais chez certains patients, cette stimulation peut, dans de rares cas, provoquer un arrêt ou une crise cardiaque, voire une mort subite.

Les personnes qui prennent des médicaments pour traiter le THADA devraient consulter leur médecin si elles se posent des questions ou si elles sont incertaines.

Santé Canada continuera de surveiller l'innocuité de ces médicaments et d'informer les Canadiens s'il y a lieu. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [la lettre de Santé Canada à l'intention des professionnels de la santé.](#)

Pour signaler toute réaction indésirable présumée à un médicament pour traiter le THADA, veuillez communiquer avec le Programme canadien de surveillance des effets indésirables des médicaments (PCSEIM) de Santé Canada.

Téléphone : 866-234-2345 Télécopieur : 866-678-6789

#### PCSEIM

Direction des produits de santé commercialisés  
Immeuble de la protection de la santé, pré Tunney, IA 0701C  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K9

Courriel : [cadrmpp@hc-sc.gc.ca](mailto:cadrmpp@hc-sc.gc.ca)

Le consommateur qui désire se renseigner davantage au sujet du présent avis peut communiquer avec Santé Canada au (613) 957-2991 ou au 1-866-225-0709 (sans frais).

---

#### **Renseignements aux médias**

Christopher Williams  
Santé Canada  
(613) 946-4250

#### **Renseignements au public**

(613) 957-2991